

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 13 JUIN 2024

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 12

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Date de convocation et d'affichage :

6 juin 2024

Numéro :

D20240613_138

Objet :

Approbation des tarifs de la Ronde des Mots en Dombes 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin, à 17 heures, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de Rencontre à Châtillon-la-Palud, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		x	
	Michel	JACQUARD		x	
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	I.DUBOIS
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	A. CHEVALIER
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Jean-Pierre GRANGE**

 Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Il revient au Bureau communautaire de fixer les tarifs d'entrée aux spectacles de La Ronde des Mots en Dombes, action culturelle organisée par la Communauté de Communes de la Dombes, pour l'automne 2024.

Cette tarification ne concerne pas le spectacle d'ouverture du dimanche 22 septembre 2024, proposé gratuitement, comme chaque année, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Il est proposé de reconduire les tarifs 2023 qui étaient les suivants :

- gratuité pour le spectacle d'ouverture
- pour les autres spectacles :
 - Gratuité pour les moins de 12 ans
 - Pour les plus de 12 ans : 6 € par spectacle

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver les tarifs de la Ronde des Mots en Dombes pour l'année 2024,
- D'autoriser Madame la Présidente à mettre en œuvre toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** les tarifs de la Ronde des Mots en Dombes pour l'année 2024,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à mettre en œuvre toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 13 juin 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

